

art. 62 et ss. des procédures d'élection pour les élections 2023 du Barreau du Québec

État des contributions reçues

No	Nom du donateur			Adresse						Date reçue année/mois/jour	Monétaire (A)	Non monétaire* (B)	Total par donateur
	Nom de famille	Prénom	Init.	N° de rue	Rue	App.	Ville	Prov./ Terr.	Code postal				
1													0,00 \$
2													0,00 \$
3													0,00 \$
4													0,00 \$
5													0,00 \$
6													0,00 \$
7													0,00 \$
8													0,00 \$
9													0,00 \$
10													0,00 \$
11													0,00 \$
12													0,00 \$
13													0,00 \$
14													0,00 \$
15													0,00 \$
16													0,00 \$
17													0,00 \$
18													0,00 \$
19													0,00 \$
20													0,00 \$
Sous-total \$											0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Grand total de toutes les contributions (A + B) \$											0,00 \$		

***Notes:**

- Une contribution non monétaire doit être inscrite selon une estimation de sa juste valeur marchande.

- Si l'espace au présent Formulaire est insuffisant pour y inscrire les informations concernant une contribution, prière de fournir tous les détails sur un document annexé en référant au numéro de la contribution.

- Prière d'annexer copies des pièces justificatives en y indiquant le numéro de contribution correspondant.

CANDIDAT	
Nom	Prénom
PAGNON	CAROLINE

Caroline Pagnon
2023-08-21

art. 62 et ss. des procédures d'élection pour les élections 2023 du Barreau du Québec

État des dépenses électorales

No	Date reçue année/mois/jour	Fournisseur	Adresse						Déboursés de bureau	Publicité	Transport	Services professionnels	Autres dépenses		Total par fournisseur
			N° de rue	Rue	App.	Ville	Prov./ Terr.	Code postal					Montant	Description	
1															0,00 \$
2															0,00 \$
3															0,00 \$
4															0,00 \$
5															0,00 \$
6															0,00 \$
7															0,00 \$
8															0,00 \$
9															0,00 \$
10															0,00 \$
11															0,00 \$
12															0,00 \$
13															0,00 \$
14															0,00 \$
15															0,00 \$
16															0,00 \$
17															0,00 \$
18															0,00 \$
19															0,00 \$
20															0,00 \$
Sous-total \$									0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$	0,00 \$
Grand total de toutes les dépenses \$									0,00 \$						

Notes:

- Article 62 des Procédures d'élections 2018 du Barreau du Québec:

Selon les procédures d'élection, constitue une dépense électorale pour le poste d'administrateur, le coût de tout bien ou service utilisé pendant la période électorale pour :

- a. favoriser ou défavoriser, directement ou indirectement, l'élection d'un candidat au poste d'administrateur;
- b. diffuser ou combattre le programme ou une partie du programme d'un candidat au poste d'administrateur;
- c. approuver ou désapprouver les mesures préconisées ou combattues par un candidat au poste d'administrateur;
- d. approuver ou désapprouver des actes accomplis ou proposés par un candidat au poste d'administrateur.

- Si l'espace au présent Formulaire est insuffisant pour y inscrire les informations concernant une dépense électorale, prière de fournir tous les détails sur un document annexé en référant au numéro de la dépense électorale.

- Prière d'annexer copies des pièces justificatives en y indiquant le numéro de dépense électorale correspondant.

Caroline Gagnon

CANDIDAT	
Nom	Prénom
GAGNON	CAROLINE

2023-09-12